



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 18 Avril 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	15	15

Date de convocation 14 Avril 2023
--

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit avril à douze heures quinze, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Didier COGNON, Lise COURTOIS, Audrey DUHOUX Franck DUHOUX, Stephan EMERAUX, François GUYOT, Marie-Claude LAVOCAT, Bernard LUISIN, Etienne MARASI, Stéphane EMEREAUX, GUY BERNARD, Stéphane MARTINELLI, Patrick VIARD

Excusés : Olivier BILLARD, Patrice CLOSS, Claude COSSON, Jean-Guillaume DECORSE, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX, Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Arnaud LAMOTTE, Christophe LIMAUX Bernard, Françoise MONGIN, Michel MENET, Anne-Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Frédéric ROUSSEL Bernard VIALLETEL Nicole PENSEE, Roland THERY Patrice VOIRIN. Jean-Marie WATREMETZ

Représenté : Claude COSSON par Stéphane MARTINELLI,
Christine GUILLEMY par Didier COGNON
Roland THERY par Marie- Claude LAVOCAT

Monsieur Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte administratif 2022
N° de délibération : 2023-09

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	14	14	0	0	

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Mixte au cours l'exercice 2022.

Le Président Stéphane MARTINELLI, se retire de la présidence au profit de Franck DUHOUX, qui est élu Président de séance à l'unanimité par l'assemblée délibérante pour le vote du compte administratif.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	618 601,03	G	535 647,65
	Section d'investissement	B	439 917,41	H	410 886,14
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	369 062,96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	3 683,10 (si déficit)	J	0,14 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	1 062 201,54	=G+H+I+J	1 315 596,89

APRES que le Président ait quitté la salle,

Et APRES en avoir délibéré, le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée.

1° D'approuver le compte administratif pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Franck DUHOUX, Président de séance.

